

## PROJET D'ETABLISSEMENT

*« Le projet d'établissement n'est pas élaboré sur la base d'une collégialité contrainte, et n'est pas annoncé comme un projet qui n'engage que le chef d'établissement »  
(Gather Thurler M, 1993-Education et recherche N° 2)*

Version octobre 2008 après évaluation et modifications : soumise au Conseil d'établissement le 21 oct. 08



## SOMMAIRE

### 1- PREAMBULE

### 2- LE PROJET AU SERVICE DE L'HOMME ET DES MISSIONS

- 2.1-ISETA, une histoire vivante
- 2.2-Les valeurs : elles fédèrent la communauté éducative
- 2.3-L'organisation du Projet d'Etablissement

### 3- LE PROJET EDUCATIF

### 4- LE PROJET PASTORAL

### 5- LE PROJET PEDAGOGIQUE : EDUQUER ET FORMER

- 5.1-Donner du sens
- 5.2-S'adapter
- 5.3-Promouvoir
- 5.4-Vivre à l'école

### 6- LE PROJET : AU SERVICE DE L'HOMME

- 6.1-Le recrutement
- 6.2-L'accueil
- 6.3-La valorisation des compétences
- 6.4-L'autonomie et la responsabilisation
- 6.5-L'information, la formation et la promotion.
- 6.6-La gestion des ressources humaines

### 7- UN PROJET POUR DES MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS

### 8- UN PROJET POUR DES PROFESSIONS ET DES PROFESSIONNELS

### 9- UN PROJET AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES RESEAUX

### 10- UN PROJET POUR L'INNOVATION ET L'EXPERIMENTATION

### 11- UN PROJET D'OUVERTURE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE

### 12- UN PROJET CITOYEN

### 13- UN PROJET QUI VIT AVEC DES INSTANCES

### 14- UN PROJET POUR LA BONNE ORGANISATION DES FONCTIONS

### 15- UN PROJET POUR DES CYCLES ET DES FILIERES

### 16- UN PROJET EVALUE ET PERFECTIBLE



## 1 - PREAMBULE

La déconcentration donne aux services régionaux plus de pouvoirs directs et de nouvelles responsabilités administratives. Ce transfert de compétences se traduit par la mise à disposition des Directions régionales de l'administration les moyens de prendre des décisions adaptées, de définir et de gérer les budgets opérationnels de programmes, d'évaluer les résultats obtenus.

La relation entre les partenaires doit normalement s'établir sur la base du triptyque « projet-contrat-évaluation ».

Nos établissements ayant la chance de mettre en œuvre, non seulement une politique publique de formation mais également des politiques publiques liées aux cinq missions de la loi, le projet d'établissement est une démarche incontournable et surtout, d'actualité.

Mais il ne peut être réducteur au point de répondre seulement à la demande administrative et réglementaire, au risque de n'être alors qu'un simple cahier des charges ou une déclaration d'intentions.

« Quand le projet devient une obligation administrative, les effets pervers sont inévitables » (Ph Perrenoud)

Sur la base d'une réflexion large, ouverte et collective, il doit donner au Conseil d'administration responsable de nos établissements l'assurance d'un fonctionnement empreint de valeurs essentielles. Il valide des axes stratégiques, des moyens d'action et des critères d'évaluation pour gérer au mieux le quotidien tout en préparant l'avenir.

Le projet permet aux tutelles de percevoir ou d'évaluer la pertinence, la fiabilité et la faisabilité de nos fonctionnements et perspectives.

Il devient alors la feuille de route « contractuelle » de chacun, lui permettant de conduire les missions que la loi assigne et celles que l'établissement a jugé opportun et utile d'initier.

L' ISETA a choisi d'aborder ce travail de telle manière qu'il puisse anticiper le mouvement et non pas le suivre. Il a voulu éviter un enfermement dans un registre tellement explicite et exigeant qu'il n'y aurait plus de marge de liberté sur le plan des finalités.

Il a pris le temps nécessaire pour réfléchir et travailler.

Ce temps qui a souvent permis de convaincre que les avantages des résultats obtenus compenseraient largement le risque d'inertie, d'indifférence, de scepticisme, voire de résistance.

Quelques-uns y ont vu l'occasion d'une rupture salutaire par rapport aux routines ou aux mauvaises habitudes, aux regrets passés.

L'occasion également de ne pas oublier tout le travail accompli par les prédécesseurs et les plus anciens.

Le Lycée a donc souhaité, malgré les contraintes et les influences qu'exerce l'environnement, utiliser la démarche de projet pour se doter d'une « politique » innovante, volontariste et originale. Et l'utopie n'en est pas absente.

Il prend largement en compte l'homme et veut donner à chacun l'occasion d'avoir davantage prise sur le « destin » de son établissement, d'acquérir une réelle autonomie avec les responsabilités et les exigences correspondantes. Il énonce des valeurs à vivre concrètement et à transmettre.

Le projet sera régulièrement évalué. L'auto-évaluation ne suffira pas, pas plus que l'enregistrement bureaucratique de quelques résultats. L'évaluation du projet devra être interne, afin de savoir quels sont les résultats des actions entreprises pour mieux piloter le futur, externe pour apprécier ce que l'on fait, justifiant objectivement de la relation contractuelle.

Enfin, ce projet se veut la première étape d'une démarche qualité.



## 2 - Le projet au service des hommes et des missions

### 2-1- ISETA : une histoire vivante

Depuis sa création, le Lycée a toujours bénéficié de cette capacité d'anticipation qui lui a permis de prendre les décisions utiles à son développement et à son organisation. Parfois même, il a emprunté, non sans appréhension mais avec conviction, des chemins qui n'étaient pas toujours ceux préconisés par la dynamique collective. Cette vision de l'avenir, fruit de l'intuition, de la réflexion et de l'analyse, a souvent nécessité une prise de risque intelligemment calculée.

Le niveau d'exigence de qualification des personnels et le souci de leur formation ont permis de s'assurer le concours de collaborateurs qui, à l'intérieur et en-dehors de leurs missions, ont su percevoir les enjeux de la formation et des professions.

L'autonomie de chacun, alliée à un sens aigu des responsabilités, s'est traduite par une diversification horizontale puis verticale des formations. Cette histoire explique aujourd'hui l'architecture des structures pédagogiques au service des familles. Ce sont ces mêmes qualités qui ont positionné l'établissement dans les réseaux, les structures, les collectivités, les institutions et le public.

Dans son fonctionnement quotidien, alors même qu'il aurait pu « vivre seul », le Lycée n'a jamais oublié le devoir de solidarité dont il devait faire preuve à l'égard des autres établissements. Plusieurs exemples en attestent : regroupement et fusion, développement mutualisé des structures, mise en place de l'apprentissage régional, solidarité financière, participation aux réflexions et décisions institutionnelles....

L'attachement des personnels et des administrateurs à la pédagogie, aux exigences éducatives et aux réalités professionnelles, a été le fil conducteur.

Toutes ces qualités intrinsèques sont, parmi d'autres, à l'origine du sentiment d'appartenance de chacun à « son école ». Certes il y a eu des crises, naturelles et incontournables, liées au développement régulier et continu, à l'évolution des mentalités et aux mouvements de société. Mais chaque fois, le recours aux valeurs lui a permis de repartir pour une nouvelle étape d'un parcours qui se poursuit aujourd'hui, avec les mêmes atouts et les mêmes embûches.

Chacune de ces périodes a été suivie d'un bilan, d'une réflexion et de décisions partagées qui, aujourd'hui comme hier, laissent la place à l'optimisme au détriment de la fatalité ou du doute.

Poisy a son histoire, une histoire vivante.

Et « nous devons tous nous intéresser au futur car nous sommes condamnés à y passer le reste de notre vie » (Woody Allen)

### 2-2-Les valeurs : elles fédèrent la communauté éducative

La réflexion actuelle sur le projet d'établissement confirme que l'établissement doit disposer des moyens nécessaires à son fonctionnement et à son développement. Cela passe bien après le sens des valeurs que l'on veut donner et transmettre.

Sans vouloir nécessairement lister celles qui reviennent le plus souvent, on ne peut s'empêcher de citer : la cohérence, la solidarité, la rigueur, la confiance, le dialogue, l'imagination, le sens du risque, l'éthique, le respect, l'engagement, l'ouverture, la citoyenneté.... etc.



*iseta.fr*

Route de l'École d'Agriculture | 74330 POISY | tél. 04 50 46 20 26 | fax. 04 50 46 24 89 | [contact@iseta.fr](mailto:contact@iseta.fr)  
Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'agriculture | Siret 776 603 060 00018 | APE 8532 Z

Établissement membre du



Chacune d'elle prise en son sens le plus pertinent s'applique ou doit s'appliquer aux fonctionnements quotidiens, aux décisions et aux projets.

Plus précisément, la réflexion sur « l'école de vie » propose un corps de valeurs spécifiques que l'on retrouve dans les axes stratégiques.

C'est sur la base de celles-ci, parmi d'autres, que l'on peut qualifier le projet de fédérateur.

## 2-3-L'organisation du Projet d'Etablissement

Le projet d'établissement est la raison d'exister de l'établissement et vise à formaliser ce qu'il est, ce sur quoi il s'engage vis-à-vis des jeunes, de leurs familles, des personnels, des partenaires et des autorités de tutelle.

Pour cela, il s'appuie sur deux piliers fondamentaux : son projet éducatif (qui s'inscrit dans le cadre défini par le code de l'éducation) et son projet pastoral (qui permet d'exprimer son caractère « propre » par son rattachement à l'enseignement catholique. L'ensemble de l'organisation décrite ensuite découle de ces deux « fondamentaux ».

## 3-Le projet éducatif

L' ISETA se définit comme une communauté éducative qui fait sienne les objectifs généraux d'éducation définis par la Loi (code de l'Education), par l'enseignement catholique (statuts de l'enseignement catholique promulgués par la conférence des évêques de France) et par le Ministère de l'Agriculture.

Compte tenu de son histoire et de l'enracinement dans son territoire, le Lycée privilégie les valeurs éducatives suivantes :

- Permettre aux possibilités de se révéler
- Faire confiance
- Donner l'exemple
- Aider les jeunes à s'insérer professionnellement et progressivement dans la société
- Accompagner les démarches des jeunes pour qu'ils prennent d'avantage de Pousser chaque jeune à raisonner par lui-même
- hardiesse et de sécurité
- Révéler les valeurs essentielles

Ces valeurs seront les points d'ancrage des principes Directeurs qui constitueront l'articulation du projet éducatif, à savoir :

- Chaque élève au sein du Lycée est un individu unique auquel doivent s'appliquer les valeurs définies ci-dessus dans un souci d'équité et de cohérence par la communauté éducative.
- Chaque élève au sein du Lycée fait partie d'un groupe en relation avec les autres. A ce titre, et comme pour les autres membres de la communauté éducative, il doit avoir le souci de l'écoute et de la communication, favorisant la tolérance et le respect.
- Chaque élève au sein du Lycée, est un individu en relation avec le monde. Le Lycée doit être un moyen d'ouverture au travers d'actions pérennes afin de concrétiser cette réalité. Parallèlement, le Lycée privilégiera les préoccupations environnementales qui s'intègrent largement dans la notion de respect.



- Chaque élève au sein du Lycée est un individu en relation avec la culture. A travers ce principe, l'établissement veillera, en faisant découvrir nos racines et notre identité, à proposer une initiation, une découverte, une ouverture à la culture.
- Chaque élève au sein du Lycée est un individu en relation avec la spiritualité.

Ces principes, afin de ne pas rester en l'état, devront être déclinés en pistes d'actions prioritaires et des indicateurs de qualité seront définis pour permettre l'évaluation du degré de réalisation de notre projet éducatif.

## 4-Le projet pastoral

### 4-1 - Visée

Pour être fidèle à son origine, le Lycée est né dans la mouvance de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), à son enracinement dans l'enseignement Catholique et pour répondre aux besoins de notre temps la Pastorale vise les enjeux suivants :

- Etre l'affaire de tous,
- Respecter le caractère propre de l'enseignement catholique « créer pour la communauté scolaire une atmosphère, animée d'un esprit évangélique, de liberté et de charité, ..., aider les adolescents à développer leur personnalité »,
- Respecter la liberté de chacun, les différences et les consciences,
- S'exercer aussi bien en direction des jeunes que de tous les adultes de la communauté éducative.

### 4-2 - Objectifs

- Ouvrir à tous un chemin de croissance en humanité et permettre à chacun de donner sens à sa vie. En cohérence avec le projet d'établissement et le projet éducatif, nous voulons :
- Partir des questions de jeunes, de ce qui les concerne, de ce qui les soucie
- Chercher et proposer avec eux des actions concrètes : engagement humanitaire ; rencontres inter établissements ; rencontre de témoins ; séance accompagnement Réflexion Citoyenneté Spiritualité (ARCS), films débat, ...
- Intégrer la mission de culture religieuse en cohérence avec le travail des enseignants,
- Permettre d'entrer davantage dans la dimension religieuse de la Culture et mettre à la disposition de tous les richesses du message évangélique (cf doc Actus /enseignement Catho)
- Faire des propositions de la foi pour ceux qui le veulent.

### 4-3 - Mise en œuvre de la Pastorale

Comme tout établissement catholique, nous devons être attentif à poursuivre trois missions pastorales : la mission de la célébration de la foi ; la mission de l'annonce de la Parole, l'éveil et l'approfondissement continu de la foi ; la mission de service de la communauté humaine et la convivialité fraternelle. Ainsi nous voulons poursuivre le travail et développer les actions :

- En direction des jeunes,
- En direction de la communauté éducative,



- Avec des moyens spécifiques affectés.

## 5- Le projet pédagogique : Eduquer et former

### 5-1- Donner du sens

Le projet pédagogique s'appuie sur des valeurs clairement définies et vécues, donnant du sens à l'action éducative et pédagogique. Il précise les objectifs et les moyens mis à disposition de la mission globale d'éducation et de formation, le rôle de l'école et de la famille - travaillant ensemble.

### 5-2- S'adapter

Chaque année, le projet s'enrichit des priorités définies pour l'année suivante.

Il propose une politique des structures de formation réfléchi en réseau, confortant des parcours sans rupture et cohérente par rapport au domaine de compétence connus et reconnus de l'établissement. Pour ce faire, il adapte pour chaque niveau de formation les moyens à mettre en œuvre : formation initiale temps plein, apprentissage formation continue, valorisation des acquis de l'expérience.

Il confirme la cohérence des parcours de la quatrième à l'enseignement supérieur et l'offre de formation élargie au travers de plusieurs filières générales ou professionnelles.

Sur la base de seuils rendant l'établissement économiquement viable, il n'y a pas recherche systématique d'augmentation des effectifs, au détriment de la qualité pédagogique.

L'enseignement supérieur, qui fera en sorte d'être reconnu au sein de l'un des 7 pôles géographiques de compétence, doit être conforté et permettre aux étudiants d'accéder à un niveau de qualification correspondant au standard Européen. Cette offre peut s'appuyer sur des partenariats universitaires nationaux ou d'autres pays européens.

### 5-3- Promouvoir

De même, il faut offrir à des jeunes sortant de BAC Technologique, une formation de type « classes préparatoires » à la poursuite d'études longues.

Mais pour être véritablement une « école de la nature », il est essentiel de maintenir un bon niveau d'enseignement dans le domaine des sciences de la vie.

Pour que nos jeunes puissent un jour faire l'expérience de l'étranger ou des choix d'entreprise, et parce qu'ils sont de la génération de la mondialisation, il faut conforter les enseignements leur permettant de comprendre la géo-économie et les grands systèmes politiques et sociaux.

### 5-4- Vivre à l'école

La qualité de la vie scolaire est une priorité répétée et un souci permanent. Elle est pour chaque jeune l'occasion, pendant et en-dehors du temps scolaire :

- De vivre en sécurité
- De vivre l'entraide comme règle de vie sociale
- De vivre en collectivité et de s'ouvrir aux autres tout en se préservant des moments d'intimité et de liberté
- D'apprendre l'autonomie et la responsabilité, l'engagement
- De se détendre (repos, jeux, sports...)
- De pouvoir prendre des initiatives



- De créer et de bénéficier d'un climat de travail
- D'être écouté et accompagné
- De se former à la vie et l'implication associative.

Mais si la vie en collectivité oblige au respect d'un code de vie, la vie scolaire se doit de faire confiance à chaque jeune. Elle s'interdit de définir un cadre rigide et contenu au profit d'une autorité bienveillante et réaliste. La médiation est une attitude à privilégier avant les procédures plus contraignantes. Le choix de la professionnalisation des Personnels est garant des compétences et de l'expérience au service des élèves.

La vie scolaire travaille en harmonie avec l'équipe enseignante afin de contribuer à l'éducation intégrale des jeunes. Elle a une capacité d'organisation et un pouvoir d'initiative de nature à créer un esprit et un climat de vie à l'internat.

## **6- Le projet : Au service de l'Homme**

Le projet n'a de sens que si l'homme en est la raison, l'acteur et le bénéficiaire.

### 6-1-Le recrutement

Tous les moyens sont mis en œuvre pour donner l'information la plus complète possible, non seulement sur les formations, le cadre de vie et les métiers, mais surtout sur ce que nous sommes capables de proposer à chacun, tel qu'il est et quel qu'il soit.

Le jeune n'est pas accueilli ou retenu sur la seule évaluation de ses performances scolaires.

Un effort particulier traduit en propositions concrètes des parcours, des passerelles et un mode de fonctionnement répondant aux attentes des candidats, conformément aux exigences pédagogiques et administratives. Cela intègre la proposition d'orientation dans des établissements pouvant répondre plus pertinemment à la demande.

Le Lycée veille à qualifier le recrutement des personnels afin que ceux-ci disposent d'une information la plus large possible, sur le fonctionnement et la carrière, l'institution et nos spécificités.

### 6-2-L'accueil

Toute personne est accueillie dans les meilleures conditions. L'accueil ne se réduit pas à la première rencontre, mais tout au long de la présence de chacun. Chaque membre de la communauté éducative, comme tout visiteur, doit pouvoir l'apprécier.

Disponibilité, ponctualité, écoute et dialogue caractérisent la politique d'accueil du Lycée.

Un effort particulier porte sur l'accueil des nouveaux personnels. Il leur est proposé d'être intégrés dans l'équipe éducative et accompagnés dans les premiers temps par un collègue référent. Les textes de référence leur sont remis et expliqués.

Une rencontre avec la Direction de l'établissement est proposée dans les premiers mois d'exercice, pour dresser un premier bilan.

### 6-3-La valorisation des compétences

Tant pour les Personnels que pour les jeunes en formation, l'attention et l'évaluation permettent de repérer et déceler les compétences. Afin d'élargir le champ des activités et développer le potentiel de l'établissement, chacun peut faire des propositions d'amélioration, de développement ou de diversification, en fonction de ses capacités propres.





Pour les élèves, déceler les compétences ne s'arrête pas aux seuls enseignements. L'école doit faciliter, autant que faire se peut, la poursuite d'activités que les élèves conduisaient avant leur entrée (Sports, culture, musique, ...etc)

#### 6-4-L'autonomie et la responsabilisation

Le principe de subsidiarité permet à chacun de disposer d'un degré d'autonomie et de responsabilisation. Ces deux conditions favorisent la prise de décision et la réalisation des objectifs du projet.

#### 6-5-L'information, la formation et la promotion

La recherche des meilleurs moyens de communication permet à chacun de donner, de recevoir ou de rechercher les informations utiles à l'exercice de ses fonctions. Chaque groupe composant la communauté éducative dispose de l'information la plus pertinente, permettant la prise de décision et favorisant la compréhension de la marche de l'établissement.

La profusion de vecteurs de communication (écrite ou numérique) ne doit pas faire oublier l'absolue nécessité de la rencontre et les vertus du dialogue.

La formation tient une place prépondérante et s'attache à donner, à maintenir et élever le niveau de compétence de chacun.

Le plan de formation, mais également les propositions qui peuvent être faites permettant à chacun de s'ouvrir au monde - de l'entreprise, des associations ou de toute autre structure - contribuent à la promotion des personnes.

#### 6-6-La gestion des ressources humaines

Quatre axes principaux sont retenus :

1. L'organisation : la définition claire des profils de poste associée à une souplesse liée aux compétences individuelles.
2. La prise en compte de la personne : ce point développé en d'autres occasions dans ce projet souligne la nécessité de la confiance accordée, de l'acceptation de l'erreur, d'un espace laissé à la liberté d'action, de l'évaluation.
3. La recherche d'une bonne ambiance de travail. Cet aspect dépend de la volonté de chacun et de sa contribution effective à tout ce qui peut y concourir.
4. La gestion de la médiation afin de résoudre les conflits naissants.

### 7- Un projet pour des moyens au service des missions

Pour assumer les missions qui sont les siennes, le Lycée doit disposer des moyens immobiliers nécessaires et des équipements adaptés. S'ils ne constituent pas une fin en soi, il convient aussi de prendre en compte le fait qu'ils sont financés en grande partie par les fonds publics et la participation des familles. Pour cette raison, mais aussi parce qu'aujourd'hui un établissement comme le nôtre ne



peut ignorer l'importance de la dimension environnementale et architecturale d'un projet, un cahier des charges est établi.

L' ISETA a la chance d'être implanté sur trois sites géographiques exceptionnels, toutes les compétences en matières d'aménagement paysager sont utiles pour donner progressivement à l'établissement sa vraie dimension « d'école de la nature ». Les applications pratiques référentielles en matière d'aménagement et de paysage doivent d'abord servir le cadre de vie des élèves.

L'intégration de matériaux choisis et adaptés, la mise en place de systèmes de fonctionnements respectueux de limiter la consommation d'énergies épuisables et limitant la pollution, l'usage d'énergies renouvelables, la mise en place de systèmes de régulations performants constitueront les points essentiels du cahier des charges.

L'organisation de l'établissement fera en sorte que les locaux et équipements soient dans toute la mesure du possible optimisés pour ne pas multiplier les surfaces et les coûts.

La mutualisation par le partenariat avec d'autres organismes peut être recherchée. Cela vaut principalement pour offrir dès que possible à nos étudiants la possibilité d'un logement universitaire capable de répondre à la pénurie actuelle et envisager d'offrir une vraie vie étudiante.

En-dehors des périodes scolaires, l'établissement pourrait être un lieu d'accueil permettant une ressource complémentaire de nature à limiter la participation des familles et assurer l'entretien. Une attention particulière est portée à la maintenance des installations et des bâtiments.

La prévision annuelle des besoins et une bonne gestion analytique permettent de parvenir à ces objectifs.

## **8- Un projet pour des professions et des professionnels**

L' ISETA est avant tout un établissement des métiers. Le nombre de filières et la richesse des contenus référentiels imposent une relation forte avec les professions et les professionnels. L'intervention de ces derniers reste un élément majeur de la qualité de la formation. Avec la formation dispensée par le corps professoral, le transfert de compétences qu'ils assurent est indissociable de la réussite aux examens. Toutes les occasions offertes par les référentiels doivent être saisies pour mettre en symbiose l'établissement et les métiers.

De leur participation au Conseil d'administration aux interventions dans les classes, les occasions ne doivent pas manquer d'intégrer les professionnels.

La préparation aux stages et leur suivi sont des occasions exceptionnelles de contacts avec les entreprises. Ils confortent un réseau que l'établissement doit s'attacher à faire vivre.

Enfin, pour parvenir à certains de ces objectifs, le Lycée doit créer toutes les occasions pour offrir à ses Personnels la possibilité de participer à des séquences en entreprises.

## **9- Un projet au service du territoire et des réseaux**

Une des missions de la loi est l'animation du milieu. La notion de territoires est très évolutive. Ceux-ci sont différents et parfois interactifs, suivant que l'on parle du recrutement, des domaines professionnels, des structures ou de la localisation de l'établissement. Il convient de les définir avec le plus de finesse possible afin d'en exploiter au maximum les ressources et leur apporter notre contribution.

L'implication d'un maximum de personnels et d'administrateurs dans les instances politiques, associatives et professionnelles est une condition pour développer les synergies et valoriser la reconnaissance de l'établissement.



Ce dernier fait partie de réseaux et d'une institution. Là encore, il convient que chacun les connaisse et y participe. Dans la mesure du possible, toutes les réflexions doivent être conduites et toutes les décisions prises après concertation avec ces réseaux.

Travailler ainsi permet la solidarité, la mutualisation, l'optimisation et la synergie.

## 10- Un projet pour l'innovation et l'expérimentation

L'expérimentation, autre mission de la loi, c'est tout d'abord des méthodes et des connaissances enseignées aux jeunes. Elle n'impose pas à chaque établissement de disposer de toutes les installations qui sont, pour la plupart du temps, hors de portée financière.

Aussi, la démarche d'expérimentation doit-elle aussi s'acquérir par l'observation et la pratique hors de l'établissement.

A l'ISETA, l'expérimentation ne peut pas se limiter aux domaines techniques, mais s'étendre également à l'innovation pédagogique, aux domaines architectural et environnemental.

Le risque et le droit à l'erreur font partie de la démarche expérimentale.

## 11- Un projet d'ouverture et de coopération internationale

L'établissement exploite toutes les possibilités qui lui sont offertes pour rayonner. Les « forums de l'ISETA » sont à développer et diversifier.

Destinée à faire mieux connaître et reconnaître l'établissement, à faire percevoir aux élèves leur environnement, à favoriser leur ouverture d'esprit, à les éduquer au sens critique, à les préparer à la vie, l'ouverture à l'extérieur est une priorité.

La coopération internationale dépasse maintenant la seule activité de « voyage d'étude » :

- Elle s'organise et anime un service interne à l'établissement
- Elle gère et suit des stages à l'étranger
- Elle accueille des étrangers et prépare nos jeunes aux séjours à l'étranger
- Elle organise les échanges techniques et culturels
- Elle a le souci de la coopération humanitaire et solidaire.

Pour l'y aider, le Lycée prend les mesures nécessaires pour l'enseignement et l'acquisition des langues. Cette priorité pédagogique est indissociable de la réussite en matière de coopération internationale.

## 12- Un projet citoyen

Si l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la sécurité est inscrite dans les programmes, l'apport de l'établissement pour les jeunes en formation dépasse largement cette notion référentielle.

Pour cela, il met en place toutes les actions nécessaires pour que les élèves apprennent à vivre en collectivité et en société.

L'apprentissage de la responsabilité, de l'autonomie, de la tolérance, de l'ouverture à l'autre, du respect des biens et des personnes, sont des choix de l'établissement.



L'éco-citoyenneté sera un des axes forts des projets éducatif et pédagogique. Les réflexions et les actions liées à cette dimension devront dépasser le seul phénomène de mode, s'il en est ainsi, pour atteindre un niveau d'éducation et de compétences reconnu comme exemplaire. Chaque fois que possible, le développement durable, compris dans ses dimensions techniques, humaines, économiques et sociales, sera donc privilégié.

### **13- Un projet qui vit grâce à une bonne organisation des instances**

Pour mettre en œuvre, faire fonctionner, abonder et évaluer le projet global d'établissement, il convient de faire vivre des instances constituées légalement ou mise en place pour un bon fonctionnement interne.

#### **13-1-Le Conseil d'établissement**

Le Conseil d'établissement est une instance constituée :  
Du Président de l'association, des représentants de la Direction, de représentant des personnels contractuels, de représentant des personnels de droit privé, d'anciens élèves, de professionnels, de parents d'élèves, d'étudiants, d'élèves et d'apprentis.  
Cette instance consultative est réunie tous les trimestres et émet un avis sur des propositions de fonctionnements et des projets. Ces travaux sont communiqués au Conseil d'administration.

#### **13-2-Le CHSCT et la délégation unique des Personnels**

La délégation unique des Personnels et le C.H.S.C.T fonctionnent suivant les règles légales en vigueur. Il doit leur être proposé un véritable rôle de partenaires dans les décisions concernant l'organisation du travail, la santé, la sécurité, les ressources humaines.

#### **13-3-Le Conseil des parents d'élèves**

Réuni une fois par trimestre en-dehors de son fonctionnement habituel, il est constitué de parents élus ou volontaires. Si le Conseil des parents d'élèves n'a pas pour vocation de cogérer l'établissement, il a pour vocation première de faire des propositions et élargir son activité à des actions au bénéfice des élèves, dans l'esprit du projet éducatif et des missions de l'établissement.

#### **13-4-Le Conseil des anciens élèves**

L'apport des anciens élèves est une richesse pour l'établissement. Il permet de connaître et de transmettre les valeurs qui ont fait l'école. L'association des anciens élèves est un réseau mobilisable au service des projets de l'établissement, utile pour son rayonnement. Ses témoignages peuvent conforter les jeunes dans leurs choix, leur faire découvrir des parcours inattendus que l'école a contribué à construire.

#### **13-5-Le Conseil de Direction**



*iseta.fr*

Route de l'École d'Agriculture | 74330 POISY | tél. 04 50 46 20 26 | fax. 04 50 46 24 89 | [contact@iseta.fr](mailto:contact@iseta.fr)  
Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'agriculture | Siret 776 603 060 00018 | APE 8532 Z

Établissement membre du



Présidé par le Directeur Général, et constitué des responsables de sites, du responsable de la vie scolaire, de l'animateur en Pastorale, de la responsable économique, ils se réunissent au moins une fois tous les quinze jours.

Cette instance est un lieu de débat, de propositions et surtout de Conseil au chef d'établissement sur les dossiers, projets et points de l'ordre du jour que celui-ci présente.

### 13-6-Le Conseil d'unité pédagogique

Il y a un « CUP » par site. Il est présidé par le responsable de site et composé des différents responsables de cycles. Il se réunit régulièrement sur un ordre du jour concernant l'animation du site et des cycles dans toutes leurs dimensions pédagogiques et éducatives.

### 13-7-Le Conseil des délégués d'élèves

Il regroupe les délégués d'élèves titulaires. Il se réunit au moins quatre fois par an. Il est présidé par le Directeur Général.

### 13-8-Les commissions internes

Elles sont constituées autour de thèmes particuliers : cadre de vie, vie scolaire, comité de suivi du projet d'établissement, animation, communication, coopération internationale, délégués des élèves et étudiants etc...

Ces différentes commissions apportent les éléments de réflexion au CUP et au Conseil de Direction.

Afin d'éviter la dispersion et une sollicitation trop importante en temps, les différentes instances travaillent sur des ordres du jour précis et toutes font l'objet d'un compte-rendu diffusé.

## 14- Un projet pour une bonne organisation des fonctions

Les tâches et fonctions sont répertoriées et évaluées. Elles définissent ainsi les métiers. Chacun dispose de l'intégralité des tâches et fonctions de l'ensemble des services de l'établissement afin de savoir comment sont organisées les différentes activités. Le document « tâches et fonctions » est la trame pour l'évaluation régulière des Personnels.

Un organigramme fonctionnel et hiérarchique est porté à la connaissance de tous, qui permet de repérer les personnes et l'organisation des responsabilités.

## 15- Un projet pour une bonne organisation des cycles et filières

Un cycle est un ensemble de classes conduisant à un diplôme. La filière regroupe les cycles de la même spécialité professionnelle :

- Filière enseignement général
- Filière forêt bois
- Filière eau et aquaculture
- Filière commerce
- Filière paysage
- Filière environnement et aménagement de l'espace rural
- Filière agriculture



Une filière est animée par les différents responsables de cycle. Elle a pour fonction la relation avec les branches professionnelles, la proposition de développement des structures, la veille technologique et professionnelle, la synthèse des besoins en équipements et installations.

L'anticipation pour préparer nos étudiants à s'adapter à des évolutions de métiers non encore prévues est une préoccupation des cycles et filières.

Le niveau de pertinence dans l'organisation générale de l'établissement se situe bien au niveau de chaque cycle de formation. Le responsable de cycle doit disposer de tous les éléments de connaissance et d'information pour pouvoir gérer, de façon autonome et dynamique, les classes et les équipes dont il a la responsabilité.

Les cycles travaillent de manière coordonnée au sein d'une filière. Les professeurs principaux travaillent en lien étroit avec les responsables de cycle.

## 16- Un projet évalué et perfectible

Si le projet d'établissement est la feuille de route définissant les valeurs, les objectifs, les axes et les moyens à mettre en œuvre, il ne peut être pérenne que s'il est sans cesse adapté et évalué. L'évaluation se fait sur des critères objectifs et connus de tous. Elle n'a pour objectif que de vérifier le bon fonctionnement de l'établissement, l'adéquation des processus et des méthodes conformes aux projets, ainsi que les résultats obtenus.

Elle est toujours formative et constructive, ses résultats sont systématiquement communiqués. Enfin, l'évaluation peut être interne ou externe.

## Conclusion

Dans sa définition, le projet d'établissement se doit d'être réaliste tout en étant ambitieux. Dans sa mise en œuvre et son application, il doit être une référence permanente, partagée par tous et appliquée par chacun. Par les moyens qu'il donne, les méthodes qu'il suggère les processus qu'il définit et les résultats qu'il doit atteindre, il a l'ambition d'être la première étape d'une véritable démarche qualité au service de l'établissement.

Validé par le Conseil d'administration et par les tutelles, il est un document que chacun s'approprie et dans lequel il doit trouver les voies et les moyens d'un exercice des fonctions au service des missions pour les jeunes et les adultes. Tous les membres de la communauté éducative ont la responsabilité de sa mise en œuvre et de son adaptation, et chacun doit pouvoir faire les propositions d'amélioration qu'il juge utiles.

## - DES TEXTES DE REFERENCE -



*iseta.fr*

Route de l'École d'Agriculture | 74330 POISY | tél. 04 50 46 20 26 | fax. 04 50 46 24 89 | [contact@iseta.fr](mailto:contact@iseta.fr)  
Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'agriculture | Siret 776 603 060 00018 | APE 8532 Z

Établissement membre du



- « Dire et bâtir nos projets » (CNEAP)
- Le projet de l'enseignement agricole de la région Rhône Alpes
- Les statuts de l'enseignement catholique français
- Le projet diocésain départemental
- L'évaluation institutionnelle (Jacques Bordage. Janvier 2001)
- Etablissement scolaire entre mandat et projet : « vers une autonomie relative (Philippe Perrenoud, Université de Genève.)
- Le projet régional de la formation de la région Rhône Alpes
- Loi du 4 septembre 1990.(Réforme de l'enseignement professionnel)
- Loi du 31 décembre 2004.
- Loi « Censi »
- Loi d'orientation pour l'avenir de l'école
- « Le projet : mode ou nécessité ? » (Boutinet, J-P (1995) l'Harmattan)
- « Ils ont voulu un projet d'établissement, stratégie et méthodes, Paris INRP.  
-(Broch, M et Cros, F)
- Education et recherche N° 2. Gather Thurler M (1993)
- « L'établissement scolaire entre projet et mandat : vers une autonomie relative. Ph Perrenoud Genève (2001)

## - RAPPEL DE LA METHODE -



Présentation du projet, de sa nécessité et de l'organisation du travail à tous les membres du Personnel et du Conseil d'administration. Trame réalisée à partir de plusieurs documents, ouvrages et expériences.

Communication écrite de la méthode

Constitution d'un comité de pilotage

Définition des thèmes à traiter dans la première et la seconde période.

- ▩ Histoire et positionnement de l'établissement
- ▩ Une école de vie
- ▩ Une école de la vie
- ▩ Le cadre de vie
- ▩ L'accueil
- ▩ La vie scolaire
- ▩ Le projet pédagogique et pastoral
- ▩ La gestion des ressources humaines
- ▩ Développement et structures

Proposition de pilotes et animateurs de groupes

Formation des personnels animateurs de groupes

Conduite des réunions : la participation est ouverte à tous dans toutes les commissions.

Recueil et synthèse des comptes rendus, des questionnaires et des productions individuelles.

Elaboration d'une trame de rédaction

Rédaction du document en quatre parties – Synthèse, axes stratégiques, moyens d'action, évaluation.

Réunions régulières du comité de pilotage

Présentation au Conseil d'administration

Présentation en assemblée plénière des Personnels

Mise en œuvre.

